

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FI du CC&L Core Income and Growth Fund (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Connor, Clark & Lunn Funds Inc. (« CC&L Funds ») au 1-888-824-3120 ou à l'adresse info@cclfundsinc.com, ou visitez le www.cclfundsinc.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds :	CCL581	Gestionnaire du Fonds :	Connor, Clark & Lunn Funds Inc.
Date de création de la série :	Le 28 juin 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2025 :	132 828 251,68 \$	Distributions :	Revenu, mensuellement, à la fin du mois; gains en capital, annuellement, à la fin de l'année
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o.*	Placement minimal :	Comme il est convenu entre CC&L Funds et votre courtier

* Aucune part de série FI n'a été émise ni n'est en circulation.

Dans quoi le Fonds investit-il?

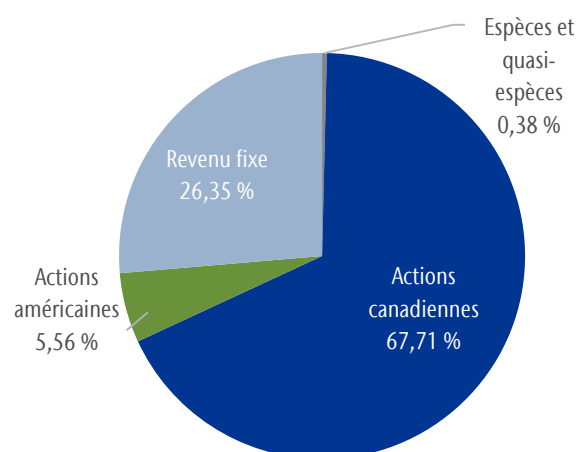
Le Fonds vise à procurer un rendement et une croissance attrayants et durables en vue de surpasser l'inflation au moyen de placements dans un groupe diversifié de titres de capitaux propres canadiens sur lesquels des dividendes sont versés, de titres de fiducies de placement immobilier, de titres de capitaux propres de sociétés immobilières et d'obligations de société. L'exposition maximale à des placements sur les marchés étrangers sera de 20 %.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 janvier 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements au 31 janvier 2025

Bell Canada	3,00 %	2031.03.17	5,19 %
Banque Royale du Canada			5,11 %
Enbridge Inc.	4,57 %	2044.03.11	4,73 %
Hydro One Inc.	4,91 %	2028.01.27	4,11 %
Banque Impériale Canadienne de Commerce			3,72 %
Banque de Montréal	5,04 %	2028.05.29	2,95 %
Mines Agnico Eagle Ltée			2,45 %
Enbridge Inc.			2,41 %
La Banque Toronto-Dominion			2,31 %
Société Financière Manuvie			2,25 %
Pourcentage total des dix principaux placements :			35,25 %
Nombre total de placements :			71

Répartition des placements au 31 janvier 2025



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CC&L Funds estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? », « Méthode de classification du risque de placement » et « Qui devrait investir dans le Fonds? » dans la partie « Information précise sur chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FI du Fonds. Cependant, ces renseignements ne sont pas disponibles parce qu'aucune part n'a été émise depuis sa création.

Rendements annuels

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce qu'aucune part n'a été émise depuis sa création.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce qu'aucune part n'a été émise depuis sa création.

Rendement moyen

Ces renseignements ne sont pas disponibles parce qu'aucune part n'a été émise depuis sa création.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- désirent un fonds tactique équilibré en vue de maximiser les rendements totaux à long terme;
- sont disposés à tolérer un risque variant de faible à moyen
- investissent à moyen terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FI du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

La souscription de parts de série FI du Fonds ne comporte aucuns frais d'acquisition ni autres commissions.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais du Fonds sont constitués des frais d'exploitation et d'opérations. Puisqu'aucune part de série FI n'a été émise depuis la création de la série, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série FI du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou que vous substituez à un autre fonds dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais reviennent au Fonds.
Chèques refusés ou fonds insuffisants	Nous nous réservons le droit de vous imputer des droits à ces égards.
Frais de substitution	Nous n'imposons aucuns frais de substitution. Toutefois, lorsque vous substituez des parts d'un Fonds à d'autres parts, votre représentant peut vous imposer des frais.
Honoraires du représentant	Vous pourriez devoir payer à votre représentant les frais que vous avez négociés avec lui.
Frais de gestion de la série FI	Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série FI; les investisseurs qui détiennent des parts de série FI sont plutôt assujettis à des frais de gestion relativement à leur compte, lesquels doivent être payés à leur courtier. Les Fonds CC&L reçoivent de chaque courtier des honoraires pour les services qu'ils lui ont rendus dans le cadre des programmes de comptes en gestion distincte ou à gestion unifiée du courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec CC&L Funds ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Connor, Clark & Lunn Funds Inc.
130 King St. West, Suite 1400
P.O. Box 240
Toronto, ON M5X 1C8
Numéro sans frais : 1-888-824-3120
Courrier électronique : info@cclfundsinc.com

www.cclfundsinc.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.